



Un troisième espace de proximité ouvre ses portes en janvier, les premiers étant implantés à Ginglin et la Croix Saint-Lambert (notre photo).

Un espace de proximité au Point du Jour

Quartiers

Après la Croix Saint-Lambert et Ginglin, un troisième espace de proximité est créé pour les quartiers ouest. Pour le moment, compte tenu des perspectives d'évolution des Villages comme du Point du Jour, c'est une implantation provisoire qui est décidée dans un bungalow installé à côté de la salle Michel

Fraboulet, rue de Penthievre.

Les espaces de proximité assument différentes missions : l'accueil et l'écoute des habitants, des prestations d'état civil, un relais vers la mairie et différentes institutions pour certaines démarches administratives (l'accès au droit), la vente de tickets scolaires.

Ce nouvel espace de proximité ouvrira avant la fin janvier.

En bref



Cinq refuges à papillons. En lien avec l'association Vivarmor, la Ville met en place des « refuges à papillons », des espaces où ces insectes synonymes de bonne santé de la nature peuvent s'épanouir : elle y sèmera des plantes hôtes où chenilles et papillons trouveront leur nourriture ; elle prévoira du lierre où ils pourront s'abriter l'hiver ; elle proscrira les traitements chimiques à proximité ; elle laissera une partie de ces espaces en végétation naturelle et ne fauchera que tardivement. Sur les 27 ha de prairies qu'elle possède, la Ville consacrera dans un premier temps 15 hectares à ces refuges dans la vallée de Gouédic, (la Chevrée, la Brèche aux Comes, Gernugan), le long du Gouët (Bois Boissel), à la Ville Oger, à l'usine des eaux de Saint-Barthélemy et sur la grève des Courses.

Europe-Ginglin. Une révision simplifiée du POS est engagée sur la zone située à l'est de l'école d'Alsodorf : dans le cadre de la rénovation urbaine, deux petits collectifs (deux étages) doivent être construits sur une surface de 1000 m², sur une parcelle de 10 hectares d'espaces boisés. Le dossier sera consultable à compter du 15 mai 2008 à l'hôtel de ville, à l'espace de proximité rue Mathurin Méheut et au service Droits des Sols rue Félix Le Dantec.

permanences des élus

■ Bruno Joncour

Maire de Saint-Brieuc.
Mardi de 9h30 à 12h, sur rendez-vous.
Cabinet du Maire: 02 96 62 54 18.

■ Alain Cadec,

1^{er} adjoint chargé de la jeunesse, des sports et de l'environnement.
samedi de 10h à 12h30 sur rendez-vous.

■ Marie-Claire Diuron,

2^e adjointe chargée de l'action économique, de la santé et de la petite enfance
jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous.

■ Odile Rault,

3^e adjointe chargée de l'enseignement supérieur, de la communication, du suivi des politiques contractuelles.
lundi de 15h à 17h sur rendez-vous.

■ Thierry Simelière,

4^e adjoint chargé de la culture et des finances.
jeudi de 9h30 à 12h sur rendez-vous.

■ Roger Bonnin,

5^e adjoint chargé de la vie des quartiers, de la proximité et de la sécurité.
vendredi de 10h à 12h sur rendez-vous.

■ José Stevez,

6^e adjoint, chargé de l'habitat, du logement et de l'urbanisme commercial.
samedi de 10h à 12h30 sur rendez-vous.

■ Joëlle Le Gagne,

7^e adjointe chargée de la solidarité et de l'action sociale.
mercredi de 15h à 17h sur rendez-vous.

■ Kingsley Okunmwendia,

8^e adjoint chargé de l'aménagement de l'espace, de l'urbanisme, des transports.
mardi de 14h à 17h sur rendez-vous.

■ Florence Achat,

9^e adjointe, chargée de l'administration générale, et du patrimoine.
lundi de 15h à 17h sur rendez-vous.

■ Brigitte Blévin,

10^e adjointe, chargée de l'éducation et des ressources humaines.
vendredi de 14h à 16h sur rendez-vous.

■ Évelyne Bot

11^e adjointe, chargée de l'enfance, de la vie associative et des relations internationales.
mercredi de 15h à 17h sur rendez-vous.

• Cabinet du Maire :

02 96 62 54 18

• Secrétariat des adjoints :

02 96 62 54 24, 02 96 62 54 21,

02 96 62 56 95.